

177 P NP DM57

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Lachenaie (secteur nord) par Usine de triage Lachenaie ltée

Lachenaie

6212-03-0C6

Le 27 février 2003

À : Bureau des audiences publiques en environnement

DE : Pauline Mongeon
Résidente de la Presqu'île, secteur Legardeur à Repentigny

OBJET : PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE LACHENAIE

Madame La Présidente,

En tant que résidente du secteur de la Presqu'île de Legardeur à Repentigny, j'aimerais vous exprimer mon désaccord total relativement au projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie.

En fait, je pense que ce projet est une menace voire même un danger considérable pour la santé des personnes et enfants qui demeurent à proximité, non seulement du site existant, mais également de celui proposé par le promoteur BFI. Dans l'étude de ce dossier, il vous faudra tenir compte sérieusement que BFI n'a pas su démontrer, *hors de tout doute*, qu'il n'existe pas de risque pour la santé des personnes demeurant dans les environs d'un site d'enfouissement de cette envergure.

À vous je dis : "Dans le doute, s'abstenir..."

Il faudra également considérer que toutes les études d'impact réalisées jusqu'à ce jour ne portent guère sur un site de l'envergure de celui qui est proposé soit une montagne d'ordures de toutes sortes (sur une superficie de plus d'un mille pieds carrés sur plus de 17 étages de haut) et non un site d'"enfouissement".

Et que dire des nombreux messages qui sont véhiculés dans les journaux, par les médias et même dans les milieux scolaires qui ont pour principaux buts de favoriser et préserver la santé physique et psychologique des citoyens. Je cite, entre autres, le slogan de Santé Canada / Participation : "Va jouer dehors ! Dans notre cas, devons-nous y aller avec une protection quelconque pour contrer les effets néfastes du site d'enfouissement déjà existant et que dire de l'envergure de celui proposé ? Aucun sens, vous en conviendrez !

Notre système de santé au Québec de même que tous les régimes de santé tentent d'identifier des pistes de solutions non seulement pour offrir des services de qualité à peu de frais mais également pour mettre l'emphase sur des programmes de prévention et de protection de la santé. Que d'incohérence dans tous ces messages lorsqu'on entend qu'un député aurait signé des ententes relativement à l'approbation de site d'enfouissement à proximité de milieux urbains moyennant certains avantages pécuniaires pour une municipalité ! C'est incroyable le pouvoir de l'argent ! Que d'incohérence de constater qu'il faut passer par tous les processus du BAPE pour espérer obtenir gain de cause non pas pour de l'argent mais plutôt pour préserver notre santé et celle de nos enfants !

.../2

- 2 -

J'ose espérer que toutes les personnes ayant le mandat de recommandations, de même que celles qui ont le pouvoir décisionnel dans ce dossier, feront une étude exhaustive de ce projet d'agrandissement qui est tout à fait insensé. J'ose également espérer que la santé et le bien-être de la génération qui grandit seront protégés de sorte que les décideurs arriveront à la conclusion que ce projet d'empiler une immense montagne de déchets sera totalement rejeté de façon définitive et que seule les activités reliées à une saine gestion des matières résiduelles se retrouvant actuellement sur le site existant de Lachenaie, de même que la récupération des biogaz qui s'y dégagent, seront les seules activités permises à la compagnie BFI.

Ce n'est plus à nous de payer la facture de notre qualité de vie et surtout de notre santé. La gestion et cueillette des matières résiduelles ne doivent plus se faire à Lachenaie mais ailleurs au Québec loin des milieux urbains.

Merci de m'avoir lu et de tenir compte de la santé de tous les enfants et adultes qui résident à proximité du site d'enfouissement de Lachenaie.



Pauline Mongeon

Legardeur, Québec